



## VOTRE PACK PRÉVENTION-GESTION DES RISQUES ET PROTECTION DES ESMS



**RÉSEAU  
D'EXPERTS  
SINISTRES  
24H/24  
7J/7**

- ◆ **CONSEILS**
- ◆ **PRÉVENTION** des risques professionnels
- ◆ **ÉQUIPE D'EXPERTS HABILITÉS** lors des mises en conformité réglementaires
- ◆ **ACCOMPAGNEMENT TERRAIN** lors de la mise en oeuvre des plans d'action (exemple : Plan Bleu / Document Unique)
- ◆ **ASSURANCE** de l'ensemble de vos biens immobiliers et mobiliers, de votre flotte de véhicules et de vos responsabilités dans le cadre d'un programme exclusif conçu pour les Établissements Sociaux et Médico-Sociaux
- ◆ **PROTECTION JURIDIQUE SPÉCIFIQUE ET EXCLUSIVE**
- ◆ **ASSOCIATION « UN GESTE POUR NOS SÉNIORS »**

# Avantages du Pack GeSte

(programme de prévention & gestion des risques des ESMS)

## EXPERT ESMS (Établissements Sociaux et Médico-Sociaux)

Nous sommes Intervenants en Prévention des Risques Professionnels, qu'il s'agisse de prestations Experts, de formations ou de conseils. Ce qui nous permet de garantir à nos clients un engagement, un professionnalisme et une qualité de résultat irréprochables.

**Euracte SAS** est un Organisme inscrit sur la liste régionale de prestataires « Consultants prévention des Risques psychosociaux (RPS) », établie par la **CARSAT Rhône-Alpes**. À ce titre nous sommes donc reconnus par la **CARSAT** comme :

- Des consultants séniors
- Avec des compétences avérées en préventions primaires et collectives des RPS
- Avec des expériences réussies dans le domaine de la prévention des RPS

Pour la Fonction **Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP)** :

**Euracte SAS** est agréé par la **DIRECCTE** sous le numéro 2016/69/471.

NOTRE MÉTIER

- Document unique d'évaluation des Risques Professionnels / Plan Bleu
- Diagnostic pénibilité au travail
- Intervenant en Prévention des Risques Professionnels
- Prévention des risques psychosociaux
- Diagnostic accessibilité Handicap
- De très nombreuses formations (*document unique, pénibilité au travail, formation initiale assistant de prévention*)

## AIDES FINANCIÈRES

Un grand nombre d'aides financières est possible pour le bien-être des résidents et du personnel, ainsi que pour le confort financier de vos établissements. Exemples : troubles musculosquelettiques (étude + matériel), risques psychosociaux (étude), etc.

**DIRECCTE** Auvergne-Rhône-Alpes  
Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,  
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

**Carsat** Retraite  
& Santé  
au travail  
Rhône-Alpes

## GARANTIES DOMMAGES

- Bâtiments et / ou risques locatifs, installations générales et techniques, embellissements, agencements, mobilier, matériel, outillage, **arbres et plantations**
- **Marchandises à tous états et en tous lieux, y compris en cours de Transport**
- **Biens mobiliers en tous lieux chez les tiers**
- Dommages aux appareils électriques, électroniques et aux matériels informatiques et bureautiques
  - ▶ Bris (**y compris chez les tiers**)
    - Des machines
    - Des matériels informatiques et bureautiques
  - ▶ Bris de glaces
  - ▶ Vol, tentative de vol
    - Matériels, mobiliers, marchandises y compris détériorations immobilières et mobilières chez l'Assuré
- **Matériels à l'extérieur des locaux assurés ou chez des tiers**
- **Vol des cycles en dehors des locaux**
- Vol des espèces et valeurs en armoire forte, coffre-fort ou tiroir-caisse fermé à clé
- Espèces et valeurs en cours de transport
- Perte de liquide
- Biens appartenant à des tiers, confiés dans le cadre de **manifestations temporaires**
- Pertes de marchandises en chambre sous température dirigée (chaud et/ou froid)
- «Tous Risques Sauf» (Autres dommages matériels)
- Catastrophes Naturelles
- Effondrement



Dans le cadre de ce bouquet de services pour vos structures, il est prévu pour tout sinistre d'importance (> à 50K€) l'assistance d'un Expert 24h/24, 7j/7 sur l'ensemble du territoire national.

# Avantages du Pack GeSte

(programme de prévention & gestion des risques des ESMS)



La garantie Dommages aux biens est étendue

- À l'ensemble des biens matériels des usagers,
- À ceux des clients, visiteurs occasionnels ou non,
- Aux fournisseurs.



Sans déclaration de capitaux, la structure n'aura pas en cours d'année à informer l'assureur de la modification de son parc tant immobilier que mobilier, ainsi il a la certitude de bénéficier du plein des garanties, peu importe l'évolution de ses capitaux (dans la limite du plafond de la LCI).



Une garantie effondrement est accordée d'office à concurrence de 500.000 € (exclue de la plupart des contrats).



Souscription automatique à la garantie Frais Supplémentaires d'Exploitation (équivalent perte d'exploitation) garantissant notamment en cas de sinistre important toutes les charges fixes (salaires, emprunts, abonnement, etc...) pendant la période où les résidents seront en dehors de la structure.



Tous les biens contenus dans les établissements sont couverts, qu'ils leur appartiennent ou soient la propriété des usagers, de leurs clients, fournisseurs ou de tiers.



Une vraie garantie « Autres Dommages Sauf » est prévue. Elle permet d'indemniser tous les Dommages subis s'ils ne sont pas exclus. Exemple : en cas de Dommages subis lors d'évènements naturels non classés en Catastrophes Naturelles.

## RESPONSABILITÉS CIVILES

### RC PROFESSIONNELLE

Le contrat classiquement a pour objet de garantir l'assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile incombant à sa structure en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers dans l'exercice de son activité.

**+** Chaque personne qui compose la structure sera couverte (sans désignation) par le Programme, qu'il s'agisse des dirigeants, salariés, bénévoles et bien entendu les résidents.

**+** Les résidents sont couverts de façon à garantir en cas de mise en cause de la structure en raison d'un dommage causé même quand le résident est en week-end ou en vacances (selon le critère de la Cour de Cassation).

**+** Tous les assurés sont considérés comme tiers entre eux, ce qui signifie que les dommages causés par les résidents à un autre résident, à un salarié ou à une personne extérieure, sont couverts (bris de lunettes...).

**+** Des garanties très larges seront accordées, notamment en faute inexcusable, atteinte à l'environnement, intoxication alimentaire (sans sous-limite), biens confiés...

**+** Pour la couverture des actes médicaux effectués au sein de la structure, nous garantissons tous les salariés dans l'exercice des actes médicaux de leurs professions, sans sous-limite de garanties.

### RC DES DIRIGEANTS

Diriger une entreprise c'est faire des choix, prendre des décisions... Mais cela veut aussi dire que vous exposez votre patrimoine personnel avec des conséquences pour vous et votre famille.

#### Qui peut vous demander des comptes ?

► Les actionnaires ► les employés ► les pouvoirs publics ► les concurrents ► l'administrateur judiciaire ► toute personne ayant intérêt à agir...

#### Que peut-on vous reprocher ?

Tout manquement aux obligations légales, réglementaires ou statutaires, toute faute de gestion commise par imprudence ou négligence, par omission, erreur, déclaration inexacte et en général tout acte fautif.

**GARANTIE CYBER SÉCURITÉ**  
(voir fiche technique)





Européenne pour  
l'amélioration  
des conditions de travail  
en entreprise

stema-foujols  
assurances

**EURACTE & STEMA-FOUJOLS**  
unissent leurs savoir-faire  
et leurs expertises pour  
vous proposer un produit  
sur-mesure spécialement  
**DÉDIÉ À VOS MÉTIERS.**

**UNE OFFRE EXCLUSIVE**  
qui propose des solutions  
innovantes.

Avec votre **PACK GESTE**  
(Prévention & Gestion  
des Risques des ESMS),  
bénéficiez d'un interlocuteur  
unique qui devient votre  
**MEILLEUR ALLIÉ** dans la  
gestion de vos risques.

**04 28 29 26 67**



## PROTECTION JURIDIQUE SPÉCIFIQUE PROGRAMME ESMS



**En plus des garanties classiques, vous bénéficiez :**

- ▶ D'un service d'information Digital (*base de documents en ligne : juridique, articles, lettres types, textes de loi, jurisprudence, ...*)
- ▶ D'une information juridique par téléphone (*du lundi au vendredi de 09h à 20h et le samedi de 09h à 12h*)
- ▶ D'une prestation « Aide et Assistance Psychologique »

**Garanties complètes, voir fiche technique.**

## ASSOCIATION "UN GESTE POUR NOS SÉNIORS"

Notre association a pour objectif de collecter des dons auprès des particuliers et des professionnels (*qui bénéficient de l'avantage fiscal correspondant*) afin de nous permettre d'organiser et de mettre en place avec les établissements, des activités ludiques et culturelles, toujours dans l'unique but d'apporter aux résidents comme au personnel en activité, de la joie de vivre, du réconfort et du partage au quotidien.

# UN GESTIONNAIRE UNIQUE DES INTERLOCUTEURS DÉDIÉS



## NOTRE ÉTUDE SE FAIT À PARTIR DES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

- ▶ La superficie développée de vos bâtiments
- ▶ Le relevé de votre sinistralité au cours des 3 dernières années
- ▶ Le Plan de Prévention défini en commun pendant la durée du contrat



**04 28 29 26 67**



N° ORIAS 07 003 185 - [www.orias.fr](http://www.orias.fr) - 412 782 344 RCS LYON  
Organisme soumis au contrôle de l'ACPR - 4 place de Budapest - CS 92459 -75436 PARIS CEDEX 09

*En cas de réclamation :*

Stema Fojols Assurances - Service Gestion des Réclamations - 826 Grande rue - 01700 MIRIBEL  
[service-reclamations@stemassurances.com](mailto:service-reclamations@stemassurances.com) ou [www.qualite-assurances.com](http://www.qualite-assurances.com)

Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L512-6 et L512-7 du code des Assurances.

*Médiation* : le médiateur de l'Assurance est compétent pour intervenir sur tout litige n'ayant pu être réglé dans le cadre d'une réclamation préalable directement adressé à votre courtier.

*Il peut aussi saisir par l'un des moyens suivants :*

La Médiation de l'Assurance, Pôle CSCA, TSA 50110 / 75441 Paris Cedex 09 ou [le.mediateur@mediation-assurance.org](mailto:le.mediateur@mediation-assurance.org)

EURACTE - 55 Rue Baraban - 69003 LYON - SIRET 752 499 400 000 22 - Code NAF 8299Z.